

Votants : 62

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

ATTRACTIVITÉ - FIN DE LA MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN DE 187 686 M² SUR LE PARC D'ACTIVITÉS "SAINT-FLORENT" (NIORT)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Sophie BROSSARD, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE, Philippe TERRASSIN.

Titulaires absents pour départ :

Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Gérard BOBINEAU, Alain CANTEAU, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Sonia LUSSIEZ, Franck PORTZ, Dominique SIX.

Présidente de séance : Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

ATTRACTIVITÉ - FIN DE LA MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN DE 187 686 M² SUR LE PARC D'ACTIVITÉS "SAINT-FLORENT" (NIORT)

Madame **Séverine VACHON**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Vu la convention de mise à disposition en date du 21 janvier 2013 du foncier objet de la présente délibération,

Vu la lettre d'intention d'acquérir de Mme Delphine ANDRE, Présidente de la SAS GCA 7, en date du 08/09/2023,

Créé le 26 juillet 2009, le Syndicat Mixte Ouvert Niort Terminal est composé de la CCI 79, la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, chaque partenaire mettant à disposition de ce syndicat son patrimoine ferroviaire.

Le terrain faisant l'objet de la présente délibération est propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Il a été mis à disposition du SMO depuis 2013. Le terrain et ses infrastructures (appartenant au SMO Niort Terminal) fait l'objet d'une proposition d'acquisition par le groupe Charles André, entreprise de transport et de logistique, créée en 1932. Le groupe, reconnu dans le transport multimodal, est un acteur de référence en tant qu'Opérateur de Transport Combiné.

Afin de pouvoir céder ce terrain à la SAS GCA 7, il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais mette fin à la mise à disposition de ce site (187 686 m², situé sur le Parc d'Activités "Saint-Florent " (Niort) ; ainsi que l'article 3 de la convention de mise à disposition le lui permet, moyennant un préavis de 6 mois.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la fin de la mise à disposition du site de Niort St Florent ;
- Autorise la Vice-Présidente Déléguée à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 58

Contre : 1

Abstentions : 3

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Séverine VACHON

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée